

Waremmes, le 20 mars 2025

ODR DE DONCEEL – CLDR CATALOGUE MERCREDI 19 MARS 2025

Participants

Membres présents (11) : BADOU Guy, BERNARD-ROLANS Geneviève, BRUWIER Marie-Cécile, DAMOISEAUX Vincent, FRANCOIS Robert, FREDERICKX Rudi, HAUSMANNE Steve, HENROTTE Joëlle, LALLEMAND Jean-Christophe, STEIGER Nicole, VAN RANST Alain

Membres excusés : DENIS Mathieu, MAUGUIT Christel, NAHON Sylvie, OLIVIER Marguerite, VIATOUR Gauthier

Pour SEN5 : JADOUL Suzanne

Pour la FRW : DELBAR Caroline, agent de développement

Pour la commune : ROME Bernadette (agent-relais de l'ODR)

Ordre du jour

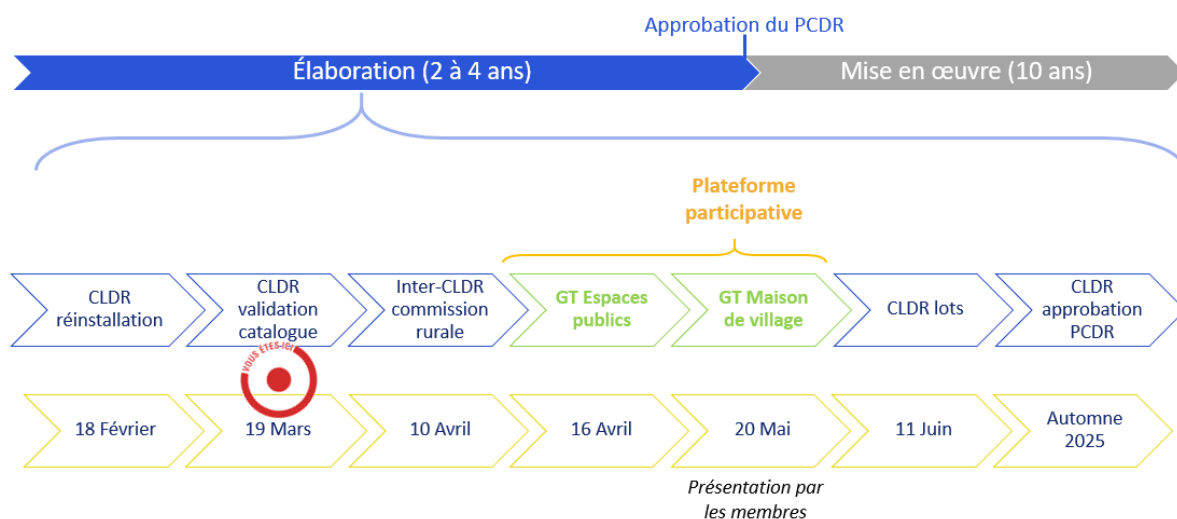
- Approbation du compte-rendu de la séance précédente
- ODR : calendrier
- Catalogue de projets
- Inter-CLDR : Commission Agri-rurale
- Divers

La réunion débute à 19h35.

1. Approbation du compte-rendu

⇒ Le CR de la séance du 18 février 2025 est approuvé sans remarques par la CLDR.

2. ODR calendrier



3. Catalogue de projets

Les membres sont invités à **valider le catalogue de projets** qui leur a été transmis le 11 mars. L'objectif de la validation de ce document par la CLDR est qu'il puisse ensuite être mis en ligne via la plateforme et soumis au vote des citoyens et de la CLDR.

Suzanne précise que le catalogue de projets est un document de travail qui ne fera pas partie du PCDR.

Suite à des réunions internes entre les services, le Collège et la FRW, des modifications par rapport au listing de projets (validé par la CLDR en mai 2024) ont été proposées. Les modifications sont mises en évidence dans la présentation :

- **Certains projets sont passés en lot 0**
- **4 projets ont été ajoutés ou renommés**

Chaque projet du catalogue comprend :

- *Une description succincte du projet*
- *Sa justification en regard des besoins définis dans le diagnostic partagé*
- *Son lien avec la stratégie du PCDR*
- *Les porteurs et partenaires éventuels*
- *Une fourchette de prix : €, €€ ou €€€*
- *Les pistes de financement*
- *Le lien avec les objectifs du développement durable*

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance de la totalité du catalogue avant la réunion. Dès lors, la présentation servira de support à la discussion et ne reprendra que quelques éléments clés.

LOT 0

Suzanne passe en revue les projets se trouvant dans le lot 0 et explique plus particulièrement les raisons qui ont poussé au déplacement de certains projets en lot 0. Il s'agit des projets suivants :

- Développement et soutien des aides (à domicile) pour les personnes âgées :
 - Création d'une brochure reprenant l'ensemble des services à destination des aînés
 - Distribution de boîtes jaunes
- Soutien aux synergies entre les associations et promotion de l'engagement citoyen : organisation d'un salon des associations (mai 2024)
- Organisation d'échanges de services et de trocs entre les citoyens : la page Facebook propose déjà ce type de relais
- Réalisation d'une étude de mobilité : étude réalisée en interne par la commune. Il est déjà prévu de revoir les poches de stationnement entre la rue Caquin et la rue des Combattants
- Communication, information et sensibilisation sur les activités et pratiques agricoles : en partie via la rédaction et distribution de la Charte de la Ruralité (sinon cf. projet 33)
- Réseautage entre les agriculteurs : notamment via les agri-clubs

Remarques des participants :

- Mme la Bourgmestre : Rue Caquin et rue des Combattants : l'objectif est de revoir la localisation des poches de stationnement ainsi que les taques d'égout. L'intervention consiste en une pose de tarmac. Les aires de stationnement seront étudiées en concertation entre Robert François (Échevin de la Mobilité), Steve Hausmanne (Président Commission Mobilité) et M. Delbrouck (SPW). Ce dernier a déjà remis un avis par rapport à ce qui a été fait.

- Mme la Bourgmestre indique également que les pots de fleurs ne sont pas adéquats car ils prennent de la place et il faut souvent les ramasser (suite à des collisions). Les membres de la CLDR trouvent que c'est toujours plus agréable de voir des fleurs plutôt que des poteaux.
- ⇒ Pour clôturer l'analyse du lot 0, la FRW rappelle que les projets du lot 0 :
 - ne seront pas soumis au vote des citoyens sur la plate-forme (car déjà en cours) ;
 - ne pourront faire l'objet de demandes de convention en DR (car en DR, un projet de lot 0 ne « s'active » pas/plus).
- Mme la Bourgmestre demande si d'autres projets concernant la mobilité sont bien présents dans le PCDR ? SEN5 et la FRW indiquent que les projets repris dans le PCDR concernent la mise en œuvre des recommandations de l'étude de mobilité.

Catalogue

Les différents projets composant le catalogue sont passés en revue :

1. Sensibilisation des acteurs du territoire à la préservation et au renforcement de la biodiversité

Remarques : pas de remarques de la CLDR.

2. Renforcement, préservation et aménagement d'espaces favorables à la biodiversité sur le domaine public

Remarques : pas de remarques de la CLDR.

3. Création de zones protégées

Remarques :

- revoir l'orthographe du ruisseau du Pescheurewe → **Pecheurêwe**.
- M. l'échevin demande ce qu'est l'intervention 355 de la PAC ? Il s'agit dans l'ancienne mesure du PwDR pour l'acquisition et l'aménagement de zones protégées. Cf infos ci-après : <https://www.natagriwal.be/wp-content/uploads/2023/08/A5-Feuillet-Resto-N2000-100724-FR-WEB.pdf>

4. Établissement d'un plan d'actions et de sensibilisation à la qualité des eaux

Remarques : pas de remarques de la CLDR.

5. Reméandrage d'une portion de l'Yerne

Il s'agit d'un nouveau projet.

Remarques : Ce projet pourrait être mis en place avec la commune de Verlaine, qui a déjà mis en place ce type de projet (à Bomiète) et qui a inscrit une fiche de ce type dans leur PCDR, et donc aller chercher des subsides majorés (+10% en cas de projets transcommunaux).

6. Maintien et développement des infrastructures et initiatives pour améliorer la gestion des coulées de boues et inondations

Remarques : pas de remarques de la CLDR.

7. Définir des lignes directrices en matière d'aménagement du territoire et urbanisme

La dénomination du projet a été revue de manière à ne pas spécifier directement le schéma de développement communal mais se laisser la porte ouverte de mettre en place une charte urbanistique.

Remarques : la FRW explique le lien entre le SDT et le SDC – et le fait que la centralité identifiée dans le SDT s’appliquera de facto en 2030. La nouvelle dénomination n’exclut pas le fait de mettre en place un SDC.

8. Information, sensibilisation, communication auprès des citoyens sur les différents types d’habitat et sur l’efficacité énergétique

Remarque : Mme la Bourgmestre indique que la commune fait partie d’une AIS mais n’a aucun logement AIS. Pour le Collège, ce n’est pas un problème de communication mais plutôt que les propriétaires ne veulent pas forcément passer par ce type de location. Une autre participante, qui s’est intéressée à cette démarche, pointe les aspects positifs de ce type de location (réduction du précompte, garantie du revenu locatif, remise en état le cas échéant, ...).

9. Création de logement(s) intergénérationnel(s)

Remarque : ce type de projet pourrait être mis en place par des privés. Mais dans ce cas-là, le public perd la mainmise. Il s’agit plutôt de l’aspect AIS discuté dans le projet précédent.

10. Création de logement(s) à loyer modéré

Nouveau projet ajouté sur conseil de la FRW.

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

11. Création d’une maison de repos et/ou d’une résidence-services

Remarque : Mme la Bourgmestre indique que les communes qui ont une maison de repos sont déficitaires.

12. Valorisation du (petit) patrimoine bâti, naturel, paysager et immatériel

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

13. Réaménagement de la place communale de Haneffe

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

14. Réaménagement du cœur de village de Limont

Remarque : le cœur de village de Limont n’est pas une dénomination qui parle aux gens. Mais y-a-t-il une autre dénomination ? Ça ne choque pas et on peut garder cette dénomination.

15. Réaménagement de la place Magnée de Donceel

Remarque : la FRW rappelle que la commune a déjà obtenu un subside « Végétalisation » pour cette place (enveloppe de 58.000 euros). Mais le projet doit être terminé pour le 31/12/2027 et la commune a l’obligation de désigner un auteur de projet, spécialisé notamment en ce qui concerne la gestion des eaux de pluie. Il est donc intéressant d’avoir une réflexion globale pour pouvoir effectivement obtenir d’autres subsides via le DR.

Quand il y a des inondations, l’eau qui vient de la rue du Blanc Bois tourne vers Limont et non pas vers le bas. Il y a déjà des plantations en pied de mur. Périmètre à étendre ? Cette localisation est déjà reprise dans le projet 17.

16. Réaménagement de l’espace du GAJ à Jeneffe

Remarque : le dénomination GAJ ne parle pas aux nouveaux habitants. Faut-il renommer cet espace ? Non pas forcément, en tout cas pas pour l’instant.

GAJ = Groupe Animation Jeneffe

Lien avec la fiche pour l’installation d’une maison de village ? Eventuellement sur l’ancienne dalle qui existe toujours.

On peut ajouter la Fabrique d'Église comme partenaire.

17. Aménagement de petits espaces conviviaux et végétalisés dans tous les villages/quartiers

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

Alain Van Ranst a reçu la confirmation d'Hennalux et Namur qui a reçu des budgets pour faire des projets d'aménagements de végétalisation. Mais ce projet ne se mettra sans doute pas dans le timing du PCDR.

18. Création d'une maison rurale

Remarque : concernant la composante culturelle, Caroline précise que l'accord de coopération entre la Région wallonne et la FWB prévoit une limitation de la surface réservée aux compétences traitées par la FWB à maximum 50 % de la surface totale disponible de l'immeuble et un maximum de 50% du temps total d'occupation.

Les compétences FWB sont par exemple : diffusion (spectacle ouvert au public), animation, Maison de jeunes, espaces d'accueil de la petite enfance, crèche, salle de rencontre, espace numérique, bibliothèque, école de devoir, ludothèque, ...

19. Aménagement d'un tiers-lieu rural

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

20. Aménagement d'un lieu de convivialité pour les jeunes

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

21. Valorisation du folklore local par l'organisation de moments conviviaux

Remarque : Mme la Bourgmestre indique que les italiens reviennent le 6 mai 2025 (ils sont 8) et ça fait 10 ans qu'ils ne sont plus venus.

22. Mise en œuvre des recommandations de l'étude de mobilité

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

23. Aménagements d'effets de portes dans les villages

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

24. Création d'un réseau de voies lentes

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

25. Soutien au partage de véhicules

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

Hors réunion : un membre souligne que l'itinéraire proposé entre Donceel et Haneffe et longeant l'Yerne traverse des prairies. Ce qui peut s'avérer dangereux pour les promeneurs compte tenu de la présence de bétail. SEN5 ajoute que lors de la rencontre avec le Collège, et compte tenu de l'obligation de clôturer les berges, l'idée a été émise de réserver une petite emprise le long du ruisseau pour y proposer un cheminement étroit.

Remarque de Bernadette Rome : une clôture n'arrêtera pas un taureau d'une tonne de charger les promeneurs. Si la prairie ne servait qu'à faire du foin ce serait différent mais pour l'instant, elle sert de pâture aux animaux.

26. Sensibilisation aux déplacements sécuritaires

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

27. Soutien à la mise en œuvre du (futur) PAEDC et du programme POLLEC

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

28. Soutien aux activités intergénérationnelles

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

29. Mise sur pied d'un Repair'Café

Remarque : Alain Van Ranst indique que via CircularWallonia, ils ont récupéré des PC pour les reconditionner afin de les remettre à des jeunes, des personnes âgées, etc. Alain a trouvé un local à Seraing et une entreprise de Bruxelles pour travailler sur le projet. Il pourrait le refaire ici, via CircularWallonia (il resterait des budgets ?).

30. Organisation d'un week-end « maisons ouvertes »

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

31. Création d'un service de petits travaux de jardinage et d'entretien

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

32. Amélioration de la visibilité des actions du CPAS

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

33. Communication, information et sensibilisation sur les activités et pratiques agricoles

Remarque : la FRW indique qu'il y a une soirée d'information sur la Commission agri-rurale (10 avril 2025) via le témoignage de la commune de Villers-le-Bouillet.

34. Soutien de l'offre de commerces ambulants

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

35. Création d'un atelier rural

Remarque : un membre de la CLDR indique qu'il faut trouver un lieu (à l'instar des autres projets d'infrastructures).

36. Mise sur pied d'un Conseil consultatif communal des aînés (CCCA)

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

37. Mise sur pied d'un Conseil communal des enfants (CCE)

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

38. Développement du volet « communication » de la commune

Remarque : pas de remarques de la CLDR.

Au terme de la présentation des projets figurant dans le catalogue de projets, y-a-t'il des choses qui mériteraient de s'y retrouver et qui ne s'y retrouvent pas ? Est-ce que ce catalogue peut être mis en ligne pour le vote des citoyens ?

⇒ **Les membres de la CLDR approuvent le contenu du catalogue et sa mise en ligne en vue du vote sur la plateforme.**

4. Inter-CLDR : Commission agri-rurale

Soirée d'information et d'échanges

Présentation et témoignage par la Commune et l'ADL de Villers-le-Bouillet.

- ⇒ **La CLDR ainsi que les agriculteurs de Donceel sont conviés.**
- ⇒ **Date : jeudi 10 avril 2025 à 20h**
- ⇒ **Lieu : Faimés – salle du conseil communal (rue A. Braas, 13)**

5. Plateforme participative

Afin de donner à la population l'opportunité de réagir sur les projets, un vote sera organisé sur une plateforme participative où figureront les projets approuvés ce soir par la CLDR.

- ⇒ Pour participer au vote, il sera nécessaire de **s'inscrire sur la plateforme** (étapes en annexe).

La population/ la CLDR pourra voter pour (ou contre) les projets via des pouces levés et des pouces baissés.

- ⇒ **Chaque votant aura un « panier » de 10 pouces levés et 10 pouces baissés.**
- ⇒ **Vous ne devez pas obligatoirement attribuer tous vos pouces.**
- ⇒ Il ne sera pas possible de laisser des commentaires visibles de tous mais les citoyens pourront contacter la FRW s'ils ont des questions ou remarques.

- ⇒ La population vote **du 15 avril au 15 mai** sur une plateforme.
- ⇒ La **CLDR** vote sur une **plateforme distincte**. Le lien pour la CLDR sera mis sur votre intranet et vous serez invités à ne voter que via ce biais et à laisser l'autre plateforme pour la population.

Une fois les votes clôturés, la **CLDR** découvrira le classement et pourra l'adapter lors de la **réunion du 11 juin 2025**. Caroline précise que l'idée n'est évidemment pas de remettre en question l'ensemble du classement mais que des choix devront peut-être être opérés par la CLDR pour s'assurer que le PCDR soit le plus harmonieux possible.

Elle prend pour cela l'exemple d'un lot 1 qui au terme des votes ne serait composé que de projets matériels d'envergure. Cela représenterait certes le choix des citoyens et/ou de la CLDR mais cela n'est pas réaliste à mettre en œuvre pour la Commune. Elle rappelle que le PCDR se compose tant de projets matériels qu'immatériels ; coûteux ou plus abordables ; mis en œuvre à court, moyen ou long terme. Les projets du PCDR doivent refléter cette mixité.

6. Divers



LE PATRIMOINE CIVIL PUBLIC EN MILIEU RURAL. Des lieux d'utilité publique à faire revivre.

Une nouvelle publication de la Fondation Rurale de Wallonie.

Vous voulez connaître l'origine des maisons communales, écoles, gares, maisons du peuple, gendarmeries, palais de justice et justices de paix qui jalonnent vos villages et petits bourgs ? La question de leur avenir vous intéresse ?

Précédées de quelques données historiques, **20 recommandations** vous sont proposées. Elles démontrent qu'il est possible de revitaliser vos villages et renforcer l'attractivité des territoires ruraux grâce à la réaffectation de ces bâtiments.

N'hésitez pas à en feuilleter quelques pages via notre site territoires.frw.be et commandez-la en nous envoyant un mail à l'adresse gestion@frw.be.

La publication est gratuite, seuls les frais de port vous seront demandés.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Caroline DELBAR

Annexe – Etapes pour s’inscrire sur la plateforme

1

S'inscrire ×

Merci d'enregistrer ici vos coordonnées

Prénom

Nom

Courriel

Mot de passe

Trop court (min. 8 caractères)

J'ai lu et j'approuve [les Conditions générales d'utilisation](#).

J'ai lu et j'approuve [la politique de confidentialité](#).

En continuant, vous acceptez de recevoir des e-mails de cette plateforme. Vous pouvez sélectionner les e-mails que vous souhaitez recevoir sur la page "Mes réglages".

Continuer

[Retour aux options d'inscription](#)

2

Confirmez votre courriel ×

✓ Un e-mail avec un code de confirmation a été envoyé à@gmail.com.

Code

Vérifier et continuer

Vous n'avez pas reçu d'e-mail ? [Envoyer un nouveau code.](#)

Mauvaise adresse e-mail ? [Changez votre adresse e-mail.](#)

3

Complétez votre profil ×

Merci de compléter votre profil (c'est presque fini !)

Votre lieu de travail (optionnel)

Certaines des communes que nous accompagnons souhaitent associer à leur consultation les citoyens qui travaillent sur leur territoire. Pour être prévenus lorsque la commune où vous travaillez consultera, merci de la renseigner dans ce champ.

Pour les moins de 16 ans (optionnel)

Si vous n'avez pas encore 16 ans, il est nécessaire que vous ayez l'autorisation de vos parents pour vous connecter sur cette plateforme. En cochant cette case, vous nous confirmez que vos parents sont informés de la création de votre compte et qu'ils vous ont explicitement donné leur accord.

Votre village

Pour mieux vous connaître et mieux cerner les demandes et idées pour votre commune, nous avons besoin de savoir dans quel village vous résidez actuellement.

Année de naissance

Genre

Votre commune

Si la commune que vous recherchez n'est pas reprise dans cette liste, c'est qu'elle n'est pas accompagnée par la FRW. Ne sont en effet reprises ici que les communes avec lesquelles nous travaillons. Vous pourrez consulter toutes les communes présentes sur notre plateforme mais vous ne pourrez échanger (proposer, commenter, voter) que sur la commune que vous sélectionnerez ici.

Continuer

4



Tout est fait

Poursuivez maintenant votre participation.

Continuer